

Commune de Bruyères-et-Montbérault Plan Local d'Urbanisme

Plan des servitudes d'utilité publique

"Vu pour être annexé à la
délibération du

approuvant le
Plan Local d'Urbanisme”

Cachet de la Mairie et
Signature du Maire :

Direction
départementale
des Territoires

Unité
Connaissance

Service
Prospective
des Territoires



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



GEOGRAM sarl
et Liénart - 51420 WITRY-LES-REIMS
03.26.50.36.86 - Fax : 03.26.50.36.80
bureau.etudes@geogram.fr

Bois et forêts soumis au régime forestier.

 **A4** Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.

 **AC1** Servitudes de protection des monuments historiques classés.

 **AC1** Servitudes de protection des monuments historiques inscrits.

 **AS1** Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.

PT1 Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques.

 **PT2** Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.

PM1 Servitudes résultant du plan de prévention des risques naturels (se référer au document réglementaire)

T7 Servitudes aéronautiques. Servitudes à de dégagement concernant des installa

● ● ● Limite communale.

